

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal d'Ulverton, tenue le 21 juillet 2023 au centre communautaire d'Ulverton, 155, route 143, Ulverton (Québec), à 17h30, sous la présidence de Lynda Tétreault, mairesse ;

Est également présente Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière,

JOËLLE HÉNAULT	Siège # 1	KARL LINDSAY	Siège # 4
MARIE GERVAIS	Siège # 2	CLAUDE LEFEBVRE	Siège # 5
SYLVAIN CLAIR	Siège # 3	PHILIPPE GOSSELIN	Siège # 6

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, la Mairesse confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Rés. 165-07-2023 Il est proposé par **Philippe Gosselin** appuyé par **Joëlle Hénault** et unanimement résolu d'ouvrir la séance à 17h40.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 166-07-2023 **CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance extraordinaire ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

Il est proposé par **Karl Lyndsay**, appuyé par **Marie Gervais** et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

4. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU 151-155 ROUTE 143

Rés. 167-07-2023 Il est proposé par **Sylvain Clair**, appuyé par **Karl Lyndsay** et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale à demander des soumissions à au moins deux fournisseurs pour la saison hivernale 2023-2024.

ADOPTÉEⁱ

5. DÉNEIGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2023-2024 – DEMANDE DE PRIX

Rés. 168-07-2023 Il est proposé par **Sylvain Clair**, appuyé par **Philippe Gosselin** et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale à demander des soumissions à au moins deux fournisseurs pour la saison hivernale 2023-2024.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. ADHÉSION AUX ASSURANCES COLLECTIVES – HÉLÈNE DUMAIS

Rés. 169-07-2023 **CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et greffière-trésorière, Hélène Dumais, est admissible aux assurances collectives ;

Il est proposé par **Joëlle Hénauld**, appuyé par **Marie Gervais** et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale à adhérer aux assurances collectives Desjardins de la Fédération des municipalités du Québec (FQM) offertes par la Municipalité d'Ulverton.

ADOPTÉE

7. FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – AJOUT D'UN RÉSERVOIR DE MAZOUT

Rés. 170-07-2023 **CONSIDÉRANT QUE** le réservoir de mazout peut comporter des risques ;

Il est proposé par **Sylvain Clair**, appuyé par **Claude Lefebvre** et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale à inscrire le réservoir de mazout au Fonds d'Assurance des Municipalités du Québec ;

ET autorise la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

8. DÉPÔT À TERME ALLANT JUSQU'À 300 000 \$

Rés. 171-07-2023 **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité dispose de fonds excédentaires au compte bancaire ;

CONSIDÉRANT QUE les fonds investis rapportent de l'intérêt ;

CONSIDÉRANT QUE le placement doit être effectué conformément à la Loi et aux politiques financières de la municipalité ;

Il est proposé par **Sylvain Clair**, appuyé par **Karl Lyndsay** et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la Municipalité d'Ulverton autorise la directrice générale et la Mairesse à investir la somme maximale de 300 000 \$ en dépôt à terme pour une durée d'au plus de 6 mois à la Caisse Desjardins du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

9. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 172-07-2023 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par **Claude Lefebvre** que la séance soit levée à **17h45** La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 14 août 2023.

Lynda Tétreault,
Mairesse

Hélène Dumais
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, Lynda Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi-même, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 par. 2 du Code municipal du Québec.

Signé à Ulverton ce 21^e jour du mois de juillet 2023.

Lynda Tétreault,
Mairesse

ⁱ 20230802 Courriel envoyé à Maka et téléphone à Johny Hugi pour une soumission.

ⁱⁱ 20230721 Courriel de demande de prix envoyé à trois fournisseurs

ⁱⁱⁱ 20230809 Résolution envoyée au Fonds d'assurance des municipalité du Québec